



MAIRIE

Village – 09220 LERCOUL

 05 61 65 70 12
 mairie@lercoul.fr

**COMPE RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LERCOUL DU
15 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux le vendredi 15 avril à 14 h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de Lercoul.

Date de convocation et d'affichage : 07 avril 2022

Membres en exercice : 7
Membres présents : 4
Membres absents : 2
Procurations : : 2

Membres présents : **BENEDET Solange, GRAVAILLAC Sylvain, LAFON François, SANS Yves, SERRI Yves**

Membres absents : Mr GARCIA Jacques donne procuration à Mr SANS Yves
Mr MARCHE Johnny donne procuration à Mr LAFON François

SUIVANT L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire ouvre la séance à 14H 15.

- La majorité du Conseil municipal a refusé le projet d'alimentation électrique du réservoir d'eau par le SDE 09.
- Les subventions aux associations ont été adoptées.
- Les taux d'imposition sans augmentation de la part communale ont été adoptés.
- La majorité du Conseil municipal refuse d'adopter le compte de gestion ainsi que le compte administratif.
- De même, la majorité du Conseil municipal a refusé de voter le budget ainsi que l'affectation des résultats.

Suite à ces refus, la Préfecture a saisi la Chambre régionale des comptes.

Le Maire
François LAFON

